

ECOLE PRIMAIRE de VEYZIAT

REGLEMENT DES RECREATIONS ET DES DEPLACEMENTS DANS LES COULOIRS

Ce qui est interdit	Pourquoi ?	Sanctions/ réparations
<p>1. Tous les jeux violents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Lancer des cailloux..</i> • <i>Bousculer un élève pour le faire tomber ou le déséquilibrer.</i> • <i>Donner des coups, faire des croche-pieds.</i> • <i>Faire des prises de judo ou de karaté.</i> • <i>Les jeux dangereux tels que : « t'es cap ou pas cap », la tomate, le jeu du foulard ...</i> • <i>Donner des coups violents ou « tacler » pendant les parties de foot, de ballon prisonnier, de basket...</i> • <i>Mordre, griffer...</i> 	<p>La loi française interdit de faire du mal à autrui. L'école est un lieu de respect physique des personnes, c'est-à-dire des élèves et des adultes. Les conséquences de ces jeux violents peuvent être très graves.</p>	<p>L'élève devra s'excuser et expliquer par écrit son geste. Les parents seront informés. L'incident sera noté dans le classeur.</p>
<p>2. Toutes les insultes faites à un élève, à sa famille, aux adultes. Les doigts d'honneur. Les crachats.</p>	<p>La loi française interdit de faire du mal à autrui. L'école est un lieu de respect moral des personnes, c'est-à-dire des élèves et des adultes. Les conséquences de ces mots et de ces gestes peuvent être très graves.</p>	<p>L'élève devra s'excuser et expliquer par écrit son geste. Les parents seront informés. L'incident sera noté dans le classeur.</p>
<p>3. Les vols et le racket.</p>	<p>La loi française interdit de voler et de forcer quelqu'un à faire une chose qu'il ne veut pas faire.</p>	<p>L'élève devra s'excuser et expliquer par écrit son geste. Les parents seront informés. L'incident sera noté dans le classeur.</p>
<p>4. Monter sur les murets, portillons ...</p>	<p>C'est dangereux ; le grillage est en fer.</p>	<p>Ce qui est dégradé devra être remboursé.</p>
<p>5. Jouer au foot dans les cours non réservées.</p>	<p>Cela dégrade les peintures, les portes et fenêtres et dérange les classes qui travaillent.</p>	<p>Ce qui est dégradé devra être remboursé. Le ballon sera confisqué. L'élève récidiviste sera sanctionné.</p>
<p>6. Crier dans la salle de motricité.</p>	<p>La salle de repos des petits est juste à côté, à cette heure là, ils font la sieste ou ils travaillent.</p>	<p>L'élève devra aller s'excuser. L'élève récidiviste sera sanctionné.</p>
<p>7. Jeter les papiers de goûter dans la cour.</p>	<p>Il y a plusieurs poubelles dans la cour, que notre école doit rester propre. Nous devons éviter un travail supplémentaire aux personnes qui nettoient la cour.</p>	<p>L'élève devra ramasser son papier et faire un ramassage de papier dans la cour si le maître, la maîtresse lui demande.</p>
<p>8. Salir volontairement les toilettes.</p>	<p>C'est un acte volontaire de dégradation de l'école. Cela ne facilite pas le travail des personnes qui font le ménage. C'est un manque de respect pour les autres élèves de l'école.</p>	<p>L'élève devra nettoyer les lieux. Les parents seront informés. L'incident sera noté dans le classeur.</p>

9. Apporter des jeux de valeur à l'école et les téléphones portables.	Ces jeux risquent de disparaître ou d'être abîmés, provoquent très rapidement des disputes, des vols. La cour de récréation est un espace de jeux, et non pas de commerce et de marchandage.	Les jeux seront confisqués puis rendus aux parents au plus tard en fin d'année.
10. Abîmer les jeux (jeux dans la cour + dans les sacs)	Tout ce qui est abîmé ne peut plus être utilisé, donc les élèves ne pourront plus utiliser des coins agréables de la cour.	L'élève devra s'excuser et expliquer par écrit son geste. Les parents seront informés. L'incident sera noté dans le classeur.
11. Les jeux d'eau dans les toilettes.	L'eau est chère, elle ne doit pas être gaspillée. Les fontaines ont été réglées pour faire des économies d'eau.	L'élève devra nettoyer les lieux. Les parents seront informés. L'incident sera noté dans le classeur.
12. Ne pas mâcher de chewing-gum.	Le chewing-gum ne s'avale pas, il finit le plus souvent dans la cour, sous une table, sous un banc, sous les chaussures. C'est très difficile à enlever.	L'élève devra jeter le chewing-gum dans les poubelles. L'élève récidiviste sera sanctionné.
13. Ne pas manger de sucette en récréation.	Une sucette dans la bouche en cas de chute ou de bousculade peut provoquer de graves blessures.	L'élève devra mettre la sucette dans sa poche. L'élève récidiviste sera sanctionné.
14. Jeter des boules de neige	La neige peut être très dure. La boule peut contenir des pierres et provoquer de graves blessures.	L'élève récidiviste sera sanctionné et privé d'une partie de la récréation.
15. Revenir dans les classes pendant la récréation.	Les élèves sont sous la responsabilité de leur enseignant. Chaque enseignant doit savoir où se trouvent les élèves. De plus, si un objet disparaît dans la classe, l'élève qui était là peut être inquiet.	L'élève récidiviste sera sanctionné et privé d'une partie de la récréation. Les parents seront informés.
16. Jouer devant les fenêtres des CP-CE1 s'ils sont encore en classe.	Les élèves seront déconcentrés dans leur travail.	L'élève récidiviste sera sanctionné et privé d'une partie de la récréation. Si les élèves jouaient au ballon, ce dernier leur sera confisqué.

Ce qui est autorisé.

Jouer au foot sur le terrain de foot... mais pas de ballon en cuir
Jouer à des jeux de ballons à la main dans la cour du bas.
Jouer à des jeux collectifs sans ballon à la corde à sauter, à l'élastique, aux billes, aux balles...
Jouer à des jeux de cartes
Lire, dessiner, écrire...
Parler, discuter, chanter, rire...
Ramasser des papiers qui traînent...
Aller aux toilettes, boire, manger, se laver les mains...
Consoler les enfants tristes et ne pas laisser un enfant à l'écart

Ce règlement a été élaboré par les élèves de l'école.

Il sera lu et expliqué à tous les élèves et affiché dans les classes, dans la salle des maîtres.

Les parents auront connaissance de ce règlement.

Toute faute grave sera inscrite dans le classeur « incident ». La directrice informera les parents et les convoquera si l'élève recommence.